

Randonnée du 18 janvier 2026

Valenton-Yerres-Villeneuve-Saint-Georges-Villeneuve-le-Roi-Athis Mons

Nous étions neuf (Jocelyne, Jean-Louis, Paul, Nathalie, Mohammed, Marie-Laure, Jacques, Christophe et Thierry) guidés par Jocelyne.

Valenton

Le Val-de-Marne a franchi un cap historique en matière de transport avec la mise en service du Câble C1, le tout premier téléphérique urbain d'Île-de-France. Inauguré le 13 décembre 2025, cet équipement ambitieux transforme désormais les déplacements quotidiens entre les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, offrant une alternative concrète et rapide aux usagers du sud-est francilien.

À la fois écologique, performant et parfaitement intégré aux réseaux de transport existants, ce mode de déplacement aérien répond aux enjeux modernes de mobilité durable et de désenclavement. En reliant cinq stations sur un tracé de 4,5 kilomètres, le Câble C1 propose aux habitants une solution rapide, accessible et respectueuse de l'environnement, tout en survolant le quotidien francilien à hauteur de vue.







Plage bleue

En 1989, le département du Val de Marne décide de transformer cette ancienne gravière de 40 ha de la plaine de Créteil. Nommée « Plage Bleue » (car initialement remplie par une nappe phréatique claire), mais devenue décharge, elle est inaccessible et cernée par un réseau d'infrastructures lourdes (TGV, ligne THT). Ilex, jeune équipe de concepteurs, réutilise le demi-million de m³ de remblais en place en le sculptant pour recomposer des rives et des reliefs. Le projet réintroduit le végétal comme acteur principal de cette renaissance. Ce nouvel équilibre écologique offre de multiples scènes végétales, un réseau de parcours pour l'Est parisien et constitue à l'échelle interurbaine un véritable repère, visible du TGV.







Le parc de la Plage-Bleue

La roselière

Mesures de gestion

Les interventions sont régulières et très ponctuelles sur la roselière afin de préserver le milieu propice à la faune et de préserver les habitats.

Elles consistent souvent à faire des débroussaillages et entretiens sur les îlots de végétation ou les îlots d'eau. Les interventions (de faire voler l'oiseau ou des plantes aquatiques) se concentrent principalement autour des îlots, sur le jas de sapotier et sur des zones où d'autres végétaux sont moins résistants par la prolifération des mouscas.

Une importance majeure pour la biodiversité

En 2009, les roselières et les îlots d'eau des îles ont été répertoriés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et botanique (ZNIEFF) au niveau 3 (habitats), notamment grâce au biotope avec le poisson rivière, un petit poisson migrateur très rare dans le regard.

et CRDP en cours.

Cet environnement unique abrite de nombreux oiseaux dont la plupart sont protégés, fréquentant également la ZNIEFF et le plan d'eau des îles : espèces coïncidant dans la répartition de Grèbe huppé (Haliaeetus albicilla) et le Bouvier des mers (Phalacrocorax carbo).
Au moins trois espèces différentes de chauves-souris vivent aussi dans ce biotope : Nuit (Nyctalus noctula) et le Petit Gouette (Chalinolobus niger).

Au moins trois espèces différentes de chauves-souris vivent aussi dans ce biotope : Nuit (Nyctalus noctula) et le Petit Gouette (Chalinolobus niger).

Bon à savoir

Attention de protéger la biodiversité, l'accès aux roselières et la pêche à proximité sont interdits au public.

Parc à visiter dans le cadre d'un programme [http://www...](#)

VAL de MARNE
Le Département

The board is titled "Le parc de la Plage-Bleue". It has a section titled "La roselière" with a photo of a bird. Another section discusses the "Importance majeure pour la biodiversité" with a map of the park showing various areas like "PARC DE LA PLAGE-BLEUE" and "île des îles". There's also a logo for "VAL de MARNE Le Département".





Mosquée de Valenton





Eglise de l'Assomption

Les premiers éléments architecturaux datent du XIII^e siècle, fruits probables d'une reconstruction. On date un remaniement du chœur entre 1779 et 1781.



La Végétale



La Végétale est une coulée verte de 20 kilomètres qui relie Créteil à Santeny. Anciennement nommée la Tégéval, cette voie verte a été renommée la Végétale en 2023. Cette voie verte est propice à la promenade et à la mobilité douce pour les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Le parcours permet de lier entre eux différents points d'intérêt : parcs, espaces verts, sites remarquables, chemins de promenade et pistes cyclables mais aussi certains transports en commun (RER et métro notamment) du Val-de-Marne.

L'idée d'une voie verte a germé dans les années 90 dans le but de compenser la construction de la ligne d'interconnexion des TGV. Le projet a été initié par la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne et est piloté par le Syndicat Mixte d'étude et de Réalisation (SMER) La Végétale. Le Comité de Consultation des Villes (CCDV) et les associations et collectivités locales participent au développement de ce projet par une réflexion commune sur l'aménagement et l'animation de la Végétale.

Une partie du tracé de la Végétale a été aménagée sur l'**ancienne voie ferrée Paris-Bastille**. La voie verte offre un panorama des paysages urbains et ruraux du Val-de-Marne en connectant entre eux des parcs et espaces verts du département pour profiter d'une parenthèse nature. Le parcours proposé traverse notamment l'Arc boisé, un massif forestier exceptionnel de 2056 hectares dont la faune et la flore sont à découvrir le long de sentiers balisés.



Limell. — La Gare.

Edm. Lemoine











Yerres



Château du maréchal de Saxe

Construit en 1617 par Charles Duret, ce château devient **la propriété de Maurice de Saxe**, nommé Maréchal de France par Louis XV, entre 1748 et 1750. Au début du 20ème siècle, le château accueille les blessés de la grande guerre et de la Seconde Guerre mondiale, et un atelier de réparation des moteurs d'avions y fut aménagé par les Allemands. **Inscrit aux monuments historiques en 1960**, le château qui a gardé ses décors d'antan est **agrémenté d'un parc romantique, d'un bassin proche de la forêt et d'un jardin à la française**.



Forêt de la Grange







C'est Mohammed qui a eu la fève !



Villeneuve-Saint-Georges



Même s'il existait déjà une église à Villeneuve-Saint-Georges sous Charlemagne, l'actuelle église Saint-Georges a été construite pour l'essentiel au milieu du XIIème siècle. Son chœur est du XIIIème siècle, le portail et la nef du XVIème siècle.



VILLENEUVE SAINT-GEORGES

raconte son histoire

30 juillet 1908

« une manifestation qui se termine dans un bain de sang ».

La géologie spécifique du terrain de Draveil, Villeneuve-Saint-Georges et Vigneux-sur-Seine, permet, depuis 1865, le développement d'une importante industrie d'extraction de sable qui sert surtout à la construction du métro. Les ouvriers y travaillent dans des conditions très difficiles pour un salaire de misère.

La grève des sablières commence sous le cabinet de Clémenceau, le 2 mai 1908. Le conflit se radicalise très vite et des affrontements ont lieu entre les grévistes et les gendarmes qui, le 2 juin, font usage de leurs armes, tuent deux ouvriers et blessent par balles neuf autres travailleurs.

La grève continue. Le 30 juillet 1908, près de 10 000 ouvriers (des terrassiers, des maçons, des charpentiers) viennent à Paris et aux alentours pour manifester. Un régiment de Dragons charge alors la troupe de grévistes, sabres au clair, et blesse grièvement plusieurs personnes.

C'est du côté de Villeneuve-Saint-Georges que cela explose. Lorsque les manifestants arrivent, les rues qui mènent à la gare sont bloquées par cinq régiments de l'armée et rendent tout retour sur Paris impossible. Forces de l'ordre et ouvriers s'opposent, des barricades sont montées dans la rue de Paris. Les travailleurs, dont certains armés, sont encerclés par les soldats qui ouvrent le feu sur la foule, et provoquent un carnage.

A la mémoire des ouvriers des sablières qui furent tués ou blessés ici par l'armée le 30 juillet 1908.

Allez à la bataille avec des piques, des poches, des pistolets, des fusils:
J'aurai de vous désapprouver, je me ferai un devoir, le cas échéant
de prendre une place dans vos rangs. !!! ARISTIDE BRIAND



LES VICTOIRES DE LA III^e REPUBLIQUE !!!

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Édité par l'Union des Syndicats du département de la Seine.





Villeneuve-le-Roi







Athis-Mons

